

MACRON ET L'AUTONOMIE STRATEGIQUE EUROPEENNE

D'après Emmanuel Macron (*Les Echos* le 9 avril 2023), la bataille idéologique sur l'autonomie stratégique de l'Europe est gagnée depuis son discours à La Sorbonne en septembre 2017. Mais il faut à présent - dit-il - mettre en œuvre cette stratégie.

1

L'expérience de quinze mois de l'avant-guerre et de la guerre en Ukraine montre qu'il ne suffit pas d'investir dans des équipements militaires ou ouvrir la voie à des actes normatifs dans le domaine numérique pour ne plus être des vassaux dans le système international des grandes puissances (États Unis et Chine).

La visite de Emmanuel Macron à Pékin, accompagné par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, vient de le confirmer.

Il ne suffit pas non plus de mettre en œuvre la clause dite de la passerelle pour passer du pouvoir de veto au vote à la majorité qualifiée dans des domaines non sensibles de la politique étrangère.

Il faut passer d'un système confédéral à un système fédéral qui exige d'aller bien au-delà du texte du traité de Lisbonne dépassé par l'histoire de derniers quinze ans.

Pour mettre en œuvre l'autonomie stratégique de l'Europe il faut un projet, une méthode et un agenda en quatre phases avec une dimension incontestablement démocratique :

- un avant-projet de nature constitutionnelle élaboré par une assemblée représentant l'ensemble des citoyennes et des citoyens européens (le Parlement Européen)
- un acte explicite de volonté manifesté par une large majorité de parlements nationaux représentant une large majorité des peuples européens le cas échéant par des propositions d'amendements sur l'avant-projet discutés dans le cadre d'assises interparlementaires
- un projet en bonne et due forme adopté par le Parlement Européen sur base des conclusions des assises
- la délibération des citoyennes et des citoyens européens à travers des référenda simultanés en établissant au préalable que le projet du Parlement Européen entrera en vigueur dans les pays où les peuples auront exprimé leur accord et que ces pays négocieront avec les autres pays un système d'accords d'association selon l'exemple d'une AELE renforcée dans le cadre de la Communauté Politique Européenne.

MOVIMENTO EUROPEO
CONSIGLIO ITALIANO

Ainsi nous pourrions passer de l'idéologie à une vraie autonomie stratégique et devenir un troisième pôle dans le système international.

Montpellier, le 10 avril 2023

Pier Virgilio Dastoli

